



Rapport sur le virus du Nil occidental et d'autres maladies transmises par les moustiques

Du 14 octobre au 20 octobre 2018 (semaine de surveillance 42)

Virus du Nil occidental

Canada

Humain

Au cours de la semaine de surveillance 42, qui s'est terminée le 20 octobre 2018, 16 cas cliniques du virus du Nil occidental (VNO) ont été signalés rétrospectivement à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Un certain nombre d'autres infections possibles restent à l'étude.

À la 42e semaine, 326 cas cliniques de VNO avaient été signalés par les quatre provinces suivantes : Alberta (45), Manitoba (31), Ontario (123) et Québec (127). Parmi eux, 172 (53 %) ont été classés dans le syndrome neurologique du VNO, 104 (32 %) dans le syndrome non neurologique du VNO et 50 (15 %) dans la catégorie non spécifiée. Quatorze décès ont été signalés. En outre, 24 infections asymptomatiques par le VNO ont été signalées : Alberta (5), Manitoba (1), Ontario (9), et Québec (9).

Moustique

Au cours de la saison 2018 du VNO, 17 565 lots de moustiques testés pour le VNO ont été signalés à l'ASPC : en Saskatchewan (773), au Manitoba (1 924), en Ontario (13 099) et au Québec (1 769). De ce nombre, 571 (3 %) des lots ont été testés positifs pour le VNO : 52 en Saskatchewan, 168 au Manitoba, 305 en Ontario, et 46 au Québec.

Oiseau

À ce jour, 110 oiseaux sauvages morts sur 234 ont été testés positifs au VNO par le Réseau canadien pour la santé de la faune (RCSF), le ministère de l'Agriculture du Manitoba et le ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique - Animal Health Centre: Colombie-Britannique (2), Alberta (1), Saskatchewan (4), Manitoba (14), Ontario (31), Québec (51), Nouveau-Brunswick (3), Nouvelle-Écosse (1), et Île-du-Prince-Édouard (3). En outre, un oiseau en captivité a été testé positif au virus du Nil occidental : Nouvelle-Écosse (1).

C'est la première fois depuis 2003 que l'activité du VNO est détectée chez les oiseaux des Maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard).

Cheval

À ce jour, l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#) (ACIA) a signalé 119 chevaux domestiques infectés par le virus du Nil occidental dans les 5 provinces suivantes : Colombie-Britannique (1), Alberta (71), Saskatchewan (31), Manitoba (6), Ontario (9), et Québec (1).

États-Unis et territoires américains

En date du 16 octobre, 1 976 cas humains d'infection par le virus du Nil occidental ont été signalés aux [Centers for Disease Control and Prevention \(CDC\)](#) américains. De ce nombre, 1 176 (60 %) ont été déclarés comme des cas de maladie neuro-invasive et 800 (40 %) comme des cas de maladie non neuro-invasive. Quatre-vingt-six décès ont été signalés. De plus, 270 donneurs de sang virémiques présumés ont été identifiés.

Europe et pays voisins

En date du 25 octobre, 1 982 cas humains d'infection par le virus du Nil occidental ont été signalés au Centre européen pour la prévention et le contrôle. Cent-soixante-dix décès ont été signalés. ([Mises à jour hebdomadaires : saison de la transmission de la fièvre du Nil occidental de 2018](#))

Autres maladies transmises par les moustiques au Canada

Virus de l'encéphalite équine de l'Est

L'ACIA a signalé 13 chevaux testés positifs au virus de l'encéphalite équine de l'est (VEEE) en Ontario. Aucun cas humain de VEEE n'a été signalé à l'ASPC au cours la saison de 2018.

Virus du séro-groupe Californie

Depuis le 1^{er} mai 2018, 23 cas humains d'infection par les virus du séro-groupe Californie ou d'exposition à ces virus ont été confirmés par le [Laboratoire national de microbiologie](#) par les 7 provinces suivantes : Alberta (1), Saskatchewan (4), Manitoba (1), Ontario (5), Québec (5), Nouveau-Brunswick (5), et Nouvelle-Écosse (2). Des travaux supplémentaires sont en cours pour les classer comme virus de Jamestown Canyon et virus de Snowshoe.

FIGURE 1 : Répartition géographique des cas humains d'infection par le virus du Nil occidental au Canada, 2018

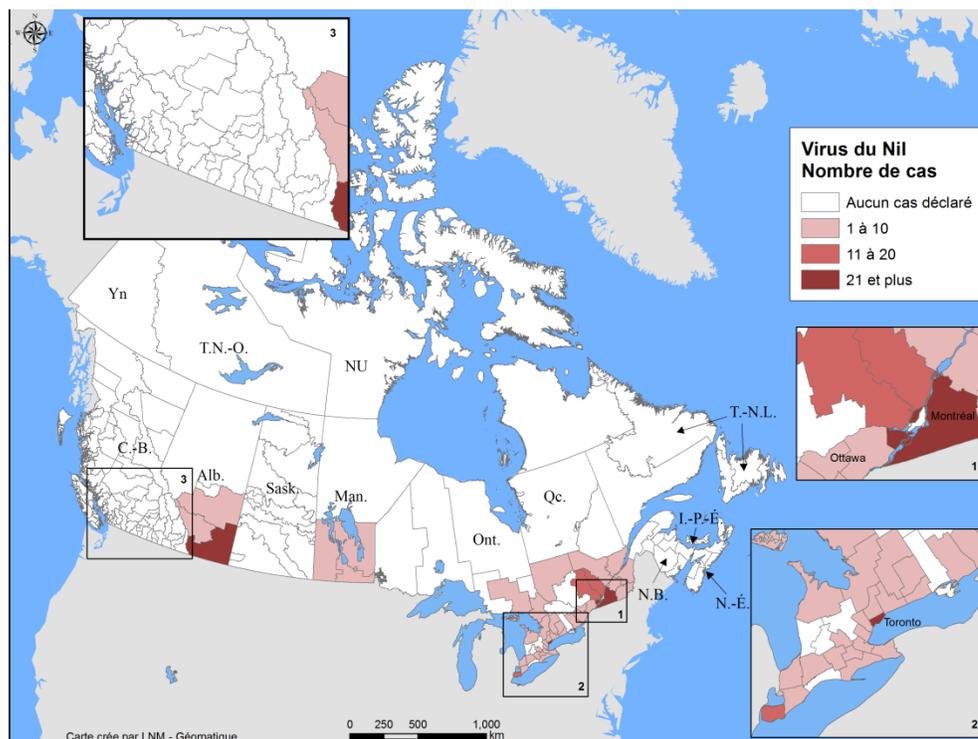
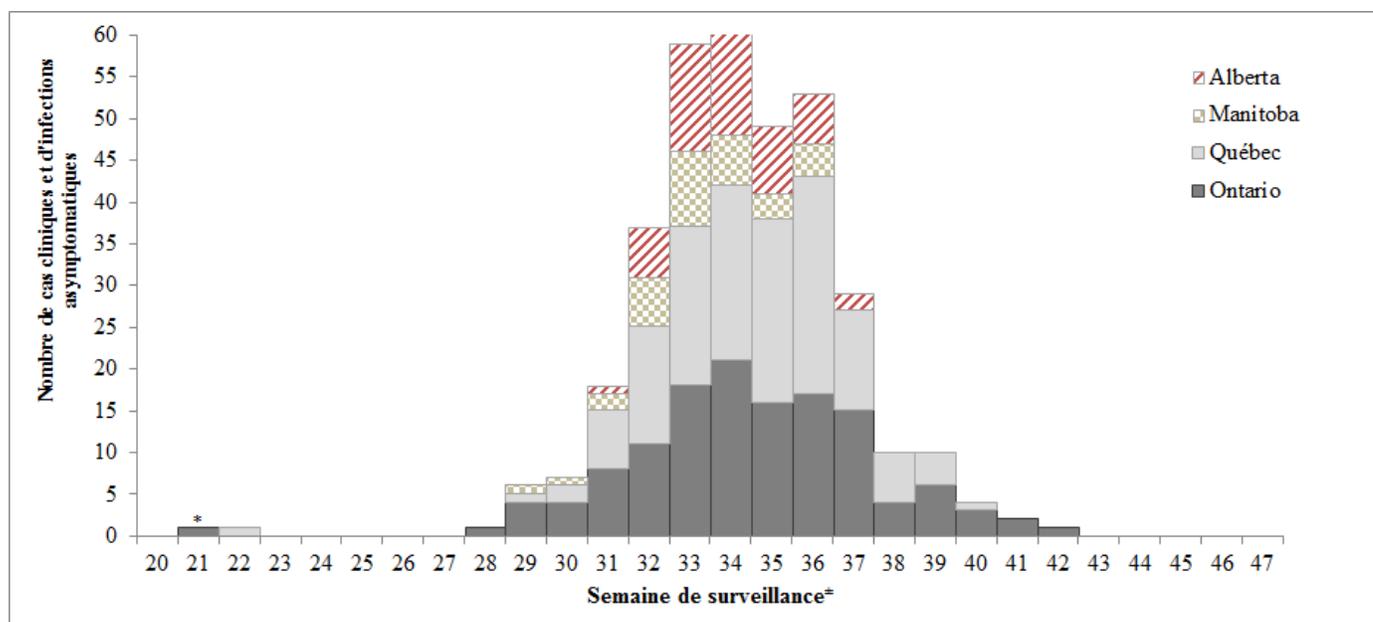


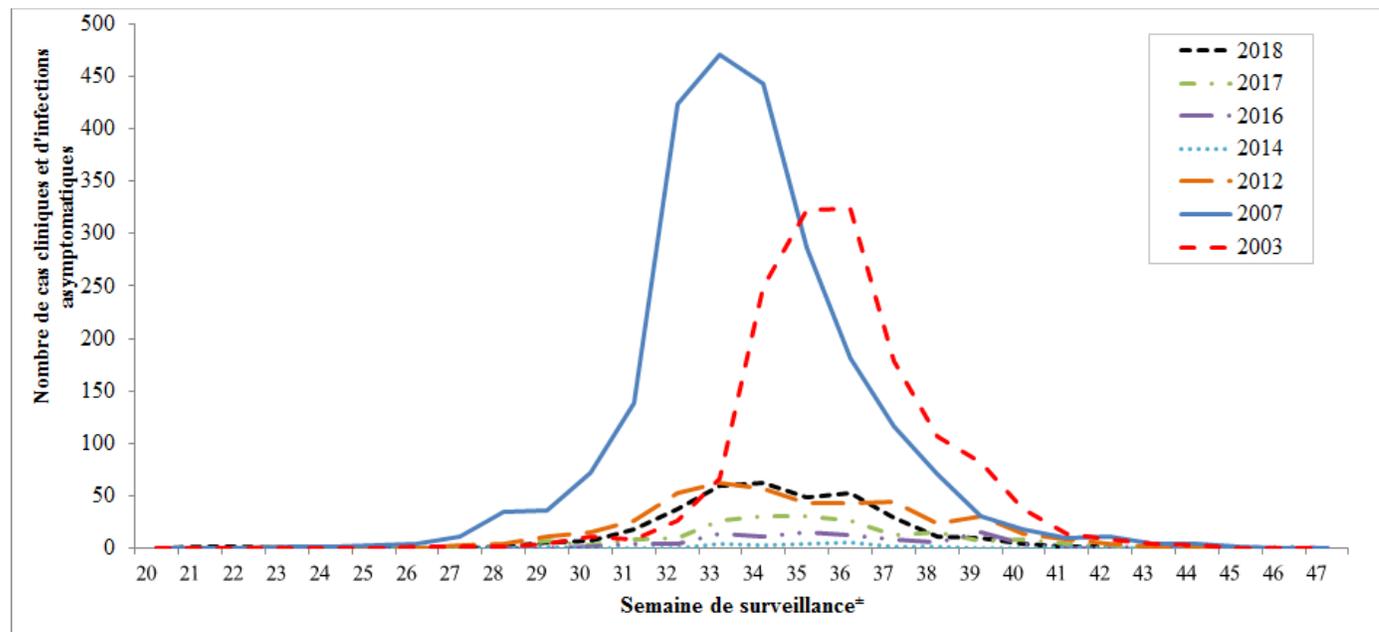
FIGURE 2 : Cas cliniques et infections asymptomatiques chez l'humain associés au virus du Nil occidental au Canada par semaine de surveillance[±], 2018



[±] Les cas cliniques et les infections asymptomatiques associés au virus du Nil occidental sont regroupés par semaine de déclaration et selon la date de l'épisode. La date de l'épisode pourrait inclure l'une des dates suivantes : date d'apparition, date du diagnostic, date de l'analyse de l'échantillon en laboratoire ou date de déclaration.

* Le VNO a probablement été acquis lors d'un voyage à l'extérieur du Canada.

FIGURE 3 : Cas cliniques et infections asymptomatiques chez l'humain associés au virus du Nil occidental au Canada, par semaine de surveillance[±] et au cours de certaines années



[±] Les cas cliniques et les infections asymptomatiques associés au virus du Nil occidental sont regroupés par semaine de déclaration et selon la date de l'épisode. La date de l'épisode pourrait inclure l'une des dates suivantes : date d'apparition, date du diagnostic, date de l'analyse de l'échantillon en laboratoire ou date de déclaration.

TABLEAU 1 : Cas cliniques et infections asymptomatiques chez l'humain associés au virus du Nil occidental, par province ou territoire pour la semaine de surveillance* actuelle et pour l'année jusqu'à présent, 2018

Semaine 42 : du 14 octobre au 20 octobre 2018						
Province ou territoire	Cas Cliniques				Total des cas liés aux voyages ²	Total des cas asymptomatiques ³
	Syndrome neurologique	Syndrome non neurologique	Non classés/ non spécifiés	Total des cas cliniques ¹		
Colombie-Britannique	0	0	0	0	0	0
Alberta	0	0	0	0	0	0
Saskatchewan ⁴	0	-	-	0	-	-
Manitoba	0	0	0	0	0	0
Ontario	0	0	1	1	0	0
Québec	0	0	0	0	0	0
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0	0	0
Yukon Territory	0	0	0	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0	0	0
Nunavut	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	1	1	0	0
Pour l'année jusqu'à présent : du 1 ^{er} janvier au 20 octobre 2018						
Colombie-Britannique	0	0	0	0	0	0
Alberta	7	38	0	45	7	5
Saskatchewan ⁴	0	-	-	0	-	-
Manitoba	5	11	15	31	0	1
Ontario	55	33	35	123	2	9
Québec	105	22	0	127	2	9
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0	0	0
Yukon Territory	0	0	0	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0	0	0
Nunavut	0	0	0	0	0	0
Total	172	104	50	326	11	24

* Les cas cliniques et les infections asymptomatiques associés au virus du Nil occidental sont regroupés par semaine de déclaration et selon la date de l'épisode. La date de l'épisode pourrait inclure l'une des dates suivantes : date d'apparition, date du diagnostic, date de l'analyse de l'échantillon en laboratoire ou date de déclaration.

¹ Le nombre total de cas cliniques est la somme des cas probables et confirmés de syndromes neurologiques et non neurologiques liés au virus du Nil occidental, auxquels s'ajoutent les cas non classés et non spécifiés.

² Probablement associés à des déplacements à l'extérieur de la province ou du territoire. Ces cas sont inclus dans le nombre total de cas cliniques ou d'infections asymptomatiques liés au virus du Nil occidental.

³ Répondent aux critères du test de diagnostic du virus du Nil occidental en l'absence de critères cliniques. Cette catégorie peut comprendre les donneurs de sang asymptomatiques dont le sang est testé à l'aide d'un test d'amplification des acides nucléiques par les opérateurs du système d'approvisionnement en sang (c.-à-d. Société canadienne du sang et Héma-Québec) et dont le résultat est par la suite porté à l'attention des responsables de la santé publique. Les opérateurs du système d'approvisionnement en sang du Canada procèdent à un test d'amplification des acides nucléiques supplémentaire pour le virus du Nil occidental à la suite de tout résultat positif au test de dépistage des donneurs.

⁴ La Saskatchewan ne fournit que le nombre de cas de syndrome neurologique lié au VNO.

TABLEAU 2 : Surveillance des moustiques du VNO* au Canada en date du 20 octobre 2018

Province	Nombre de populations de moustiques infectées	Nombre de populations de moustiques testées	Pourcentage de populations de moustiques infectées (%)
Saskatchewan	52	773	6,7
Manitoba	168	1 924	8,7
Ontario	305	13 099	2,3
Québec	46	1 769	2,6
Total	571	17 565	3,3

* En 2018, la surveillance des moustiques a été effectuée par les quatre provinces suivantes seulement : Québec, Ontario, Manitoba et Saskatchewan.

TABLEAU 3 : Nombre total de populations de moustiques testées pour le VNO, par province ou territoire et par semaine de surveillance, 2018[†]

Province	Semaine de surveillance																			Total
	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	
Saskatchewan ¹	0	15	18	17	45	55	90	104	96	106	62	72	52	31	10	0	0	0	0	773
Manitoba ²	15	39	89	107	124	122	241	240	247	169	172	163	113	39	29	15	0	0	0	1 924
Ontario ³	0	0	0	0	842	955	1 024	963	1 073	1 059	1 156	1 124	1 133	998	920	667	667	433	85	13 099
Québec ⁴	0	69	77	105	105	113	109	109	110	99	123	122	102	103	122	124	85	92	0	1 769
Total	15	123	184	229	1 116	1 245	1 464	1 416	1 526	1 433	1 513	1 481	1 400	1 171	1 081	806	752	525	85	17 565

[†] Les données de surveillance détaillées du virus du Nil occidental chez les moustiques se trouvent sur les sites Web des provinces et des territoires.

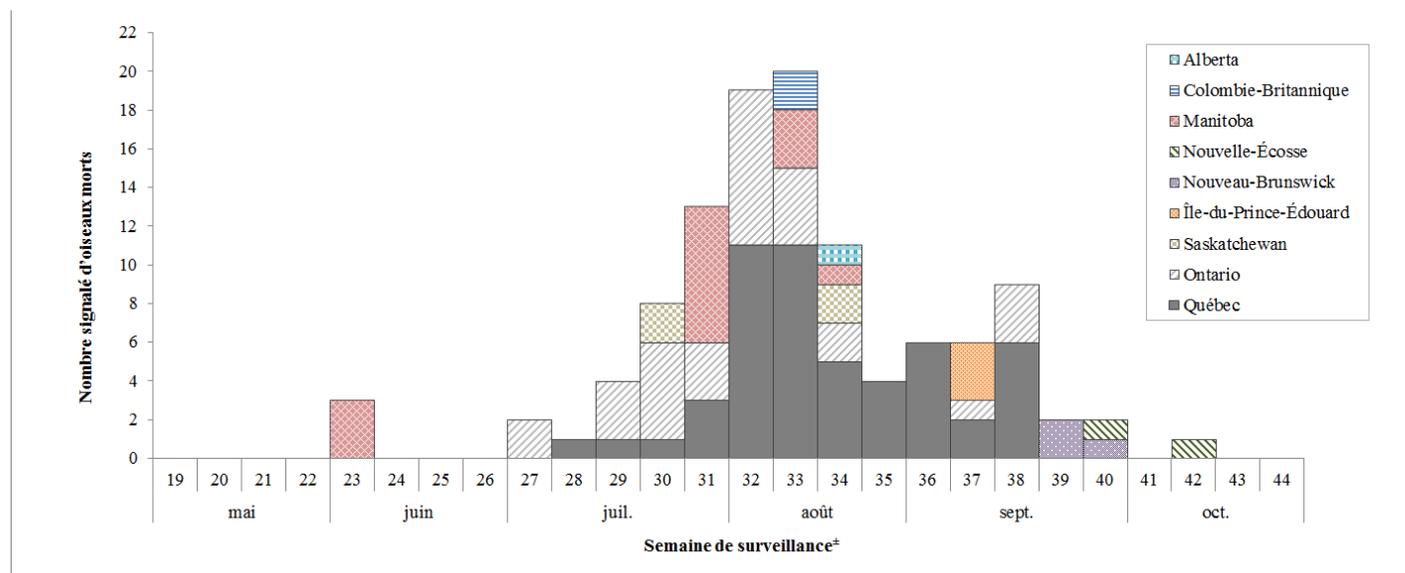
¹ La surveillance des moustiques s'est terminée à la semaine 36.

² La surveillance des moustiques s'est terminée à la semaine 37.

³ La surveillance des moustiques s'est terminée à la semaine 40.

⁴ La surveillance des moustiques s'est terminée à la semaine 39.

FIGURE 4 : Nombre d'oiseaux sauvages morts positifs au VNO au Canada* par semaine de surveillance[±], 2018



* Ce ne sont pas toutes les provinces qui effectuent une surveillance chez les oiseaux morts dans le cadre de leur programme de surveillance du virus du Nil occidental. Il est cependant possible d'obtenir des données sur les oiseaux morts infectés par le virus du Nil occidental auprès du Programme de surveillance des maladies de la faune, du RCSF ou par provinces spécifiques.

[±] Les oiseaux positifs au VNO sont regroupés par semaine de rapport, en fonction de la meilleure date disponible. La date de préemption peut inclure l'un des éléments suivants : date de découverte, date du décès, date de soumission ou date de réception.